

**PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET DE
PROMOTION DE LA RIZICULTURE IRRIGUEE**

Novembre 2024

FICHE SYNOPTIQUE

INTITULE : PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE IRRIGUEE

MAITRE D'OUVRAGE : MINADER DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

MAITRE D'ŒUVRE : DOPA

LOCALISATION : YAOUNDÉ

DUREE : 05 ANS

BUDGET TOTAL : CENT QUARANTE-QUATRE MILLIARDS CENT VINGT MILLIONS
(144,120,000,000) FCFA

SOURCE DE FINANCEMENT : ETAT, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

OBJECTIF GENERAL : AUGMENTER DURABLEMENT LA PRODUCTION RIZICOLE AFIN DE CONTRIBUTER A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ACCROITRE LES REVENUS DE PRODUCTEURS DE RIZ

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- FAIRE EXTENSION DES PERIMETRES A IRRIGUER ;
- REDYNAMISER ET/OU METTRE EN PLACE DES COMITES DE GESTION.

RESULTATS ATTENDUS :

- LES AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES EXISTANTS SONT REHABILITES ;
- LES NOUVEAUX PERIMETRES IRRIGUES SONT AMENAGES ;
- LES COMITES DE GESTION SONT ORGANISES ET SENSIBILISES ;
- LES CAPACITES DES PRODUCTEURS SUR LA SECURISATION DES PERIMETRES IRRIGUES SONT RENFORCES.

RISQUES MAJEURS ET ACTION DE MITIGATION

- LES CRISES SECURITAIRES DANS LES REGIONS DU NORD-OUEST, SUD-OUEST ET EXTREME NORD.

A. Contexte

Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat du Cameroun a classé le riz parmi les filières stratégiques, ce qui a amené à l'élaboration de la SNDR qui a été validée pour la première fois en 2009.

Suite à l'adoption du nouveau cadre d'orientation de l'action gouvernementale, la SND30, de laquelle découle la SDSR/PNIA 2020-2030, il est consacré : (i) un axe dédié à l'amélioration de l'environnement infrastructurel et de l'accès aux facteurs de production, (ii) un autre axe dédié au renforcement de la résilience des systèmes de production et la gestion durable des ressources naturelles, et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face au changement climatique.

En 2022, en dépit des importantes potentialités de production et des efforts consentis par le Cameroun avec l'appui des partenaires au développement dont la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD), l'écart entre les besoins en consommation de riz et la production domestique ne cesse de s'élargir bien que le pays ait triplé sa production de riz sur la décennie.

Pour pallier à cette situation, le document de stratégie de développement de la filière riz (SDR¹) valide une seconde fois en 2023, propose une démarche claire et prospective de développement à long terme de la filière.

Dans le cadre du développement des aménagements et des infrastructures rizicoles prévu dans la SDR, le « Projet de promotion de la riziculture irriguée a été conçu afin de booster la production et faire face au défi des changements climatiques ».

B. Justification

Ce Projet entre dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR dont l'un des principaux axes d'intervention concerne l'amélioration des infrastructures et de l'accès aux facteurs de production dans les zones à fort potentiel rizicole.

La principale justification de ce projet est la sécurisation, au niveau national, de la production alimentaire face aux tendances de la crise sur les denrées de base au niveau mondial. Le bilan de la production nationale et des besoins en consommation de riz font état d'un déficit que le gouvernement se fixe de dépasser en vue de passer au niveau de la filière riz d'une économie de subsistance à une économie de marché. Comblé ce déficit se fera à la base par une forte augmentation de la production de riz par

¹ En raison de la dénomination du document national de stratégie en vigueur (SND30), le Ministère en charge de la planification décourage l'usage de l'adjectif national dans les titres des documents à périmètre sectoriel ; d'où la suggestion de désignation « SDR 2022-2030 » en lieu et place de « SNDR II ».

l'intermédiaire de: (i) l'augmentation du rendement moyen du riz au niveau national et (ii) l'accroissement des superficies emblavées en riz dans les zones à potentiels terres-eau, situées dans différents bassins rizicoles.

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

- Zones d'intervention potentielles

Actuellement, une dizaine de projet répartis dans les zones agro-écologiques constitués des plaines irriguées, les bas-fonds et les plateaux en pluvial contribue à la production nationale de riz.

Le choix des zones à aménager par le projet est déterminé en fonction des potentialités en terres et en ressources en eau.

Les bassins sont disséminés sur l'ensemble du territoire et les plus importants sont situés dans les Régions de l'Extrême Nord, du Nord, du Nord-Ouest et dans une certaine mesure, l'Ouest et le Centre.

- Groupes cibles

Les bénéficiaires directs de ce projet sont :

- les producteurs (GIC, COOPRERATIVES) ;

Les bénéficiaires indirects :

- les maintenanciers ;
- le secteur privé ;
- les consommateurs ;
- l'Etat.

Les Sociétés Sous tutelle et les principaux Projets et Programmes intervenant dans la filière sont :

- la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de YAGOUA (SEMRY) dans la Région de l'Extrême-Nord dont le potentiel de 23 000 ha aménagés et cultivable en double culture n'est valorisé qu'à hauteur de 10 000 ha avec des rendements de l'ordre de 5t/ha de paddy;
- la Upper Nun Valley Development Authority (UNVDA) qui dans la Région du Nord-Ouest, et sur un potentiel de l'ordre de 15 000 ha, met annuellement en culture 3000 ha avec des rendements de l'ordre de 4t/ha ;
- la Ferme pilote de riziculture irriguée d'Avangane, (FPRIA-C) dont la quarantaine d'hectare sous irrigation et les infrastructures de formation se prêtent à une production intensive de semences de riz et au renforcement de capacités des producteurs aux bonnes pratiques rizicoles dans la Région du Centre .

D. Objectifs Principaux du Projet

- Objectif Global du Projet

L'objectif global du Projet est d'augmenter durablement la production rizicole afin de contribuer à la sécurité alimentaire et accroître les revenus de producteurs de riz.

- Objectifs Spécifiques

Plus spécifiquement il sera question de :

- Faire extension des périmètres à irriguer ;
- Redynamiser et/ou mettre en place des comités de gestion.
- Résultats attendus
- les aménagements hydro agricoles existants sont réhabilités ;
- les nouveaux périmètres irrigues sont aménagés ;
- les comités de gestion sont organisés et sensibilisés ;
- les capacités des producteurs sur la sécurisation des périmètres irrigues sont renforcées.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le Projet sera mis en œuvre autour de 03 composantes :

- Composante 1 : Extension des périmètres à irriguer
- Composante 2 : Redynamisation et/ou mise en place des comités de gestion.
- Composante 3 : Gestion du projet

Tableau 1 : description de la composante 1

Composante 1	Résultats	Activités	Coûts
Extension des périmètres à irriguer	Les aménagements hydro agricoles existants sont réhabilités (sur une superficie de 3 000ha)	Réalisation des études diagnostics ;	
		Réalisation des études techniques complémentaires (avec la prise en compte de l'aspect de gestion des conflits à travers la mise en place des corridors de transhumance) ;	
		Contractualisation et l'exécution des travaux et le suivi/contrôle des travaux.	
	Les nouveaux périmètres irrigués sont aménagés (il sera question d'aménager 10 000ha a raison de 2000ha/an.)	Identification des zones potentielles à irriguer ;	
		Réalisation des études techniques (avec la prise en compte de l'aspect de gestion des conflits à travers la mise en place des corridors de transhumance) ;	
		Contractualisation et l'exécution des travaux ;	
		Suivi/contrôle des travaux	

Tableau 2 : description de la composante 2

Composante 2	Résultats	Activités	Coûts
Redynamisation et/ou mis en place des comités de gestion	Les comités de gestion sont organisés et sensibilisés	Création et recensement des comités de gestion et élaboration des cahiers de charge	
		Organisation des ateliers de sensibilisation des producteurs	
	Les capacités des producteurs sur la sécurisation des périmètres irrigués sont renforcés	Renforcement des capacités des comités de gestion sur la gestion des infrastructures hydrauliques ;	
		Renforcement des capacités des comités de gestion sur la sécurisation des périmètres irrigués.	

Tableau 3 : description de la composante 3

Composante 3	Résultats	Activités	Coûts
Gestion et coordination du projet	Le projet est outillé en termes d'organisation, et de documents de références pour son bon fonctionnement	Élaborer l'organigramme du projet et définir les missions de chacun	
		Rédiger une feuille de route pour la mise en œuvre du projet	
		Recrutement des différents Responsables/cadres du projet	
	Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation	Élaboration d'un cadre logique du projet	
Recrutement d'un responsable suivi évaluation			

F. Coûts et Financements

Les coûts et financements estimatifs du Projet sont estimés à cent quarante-quatre milliards cent vingt millions (144,120,000,000) FCFA. Toutefois, le coût final du projet sera défini dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

Tableau 4 : couts estimatifs du projet

Composantes	Sous composantes	Activités	Coûts (FCFA)	Observation	
Extension des périmètres a irrigués	Les aménagements hydro agricoles existants sont réhabilités (3 000ha)	Réalisation des études diagnostics	150,000,000	50 000f/ha	
		Réalisation des études techniques complémentaires ;	300,000,000	100 000/ha	
		Contractualisation et exécution des travaux	12,000,000,000	4 000 000/ha	
		Suivi/contrôle des travaux.	3,000,000,000	1 000 000fcfa/ha	
	De nouveaux périmètres irrigués (10 000ha) sont aménagés	Identification les zones potentielles à irriguer ;	1,500,000,000	150 000fcfa/ha	
		Réalisation des études techniques	2,500,000,000	250 000fcfa/ha	
		Contractualisation et exécution des travaux	100,000,000,000	10 000 000fcfa/ha	
	Redynamiser et/ou mettre en place des comités		Organisation des ateliers de sensibilisation des producteurs	60 000	12 sessions (2025 à 2030)
					5 000 000/session
		Création des comités de gestion et élaboration des cahiers de charge	650,000,000	5 000 000/comite	
Cout Total			120,100,000,000		
Fonctionnement			18,015,000,000	15% du CT	
Suivi/évaluation			3,603,000,000	3% du CT	
Imprévus			2,402,000,000	2% du CT	
Cout total du projet			144,120,000,000		

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche participative et spatiale, intégrant les aspects d'intensification rizicole. La pérennisation des infrastructures hydrauliques fera l'objet d'une attention particulière en impliquant dès le début du processus d'aménagement et de planification, les producteurs concernés par le projet. Considérant les besoins dans les différents sous-secteurs de développement de la filière riz, des synergies avec d'autres partenaires et projet seront recherchées et matérialisées par des protocoles ou conventions de collaboration en vue de rechercher un impact concourant et maximum des parties prenantes aux développement des zones ciblées par le projet.

H. Organisation et gestion

Le projet sera rattaché au MINADER. Une unité de gestion du projet, sous la direction d'un coordinateur de Projet sera mise en place avec des cadres responsables de chaque composante technique ainsi qu'une équipe administrative et financière. Un responsable du suivi-évaluation assistera le Coordinateur du projet dans le suivi des activités du Projet et en particulier des résultats et impacts attendus conformément aux objectifs assignés au projet. Des antennes régionales seront créées pour assurer la coordination des activités à réaliser au niveau des régions d'interventions du Projet. Ces antennes seront constituées d'une équipe légère.

I. Suivi-Évaluation

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation moderne et adapté, s'assurant d'une participation effective des bénéficiaires finaux et des antennes régionales dans le suivi de performance (suivi des activités) et l'évaluation des impacts du projet. Des méthodes de suivi-évaluation participatif seront développées par le projet. Les principaux indicateurs d'activités et de résultats objectivement vérifiables pourraient notamment inclure : le nombre d'Etudes d'APS et d'APD réalisées ; le Nombre de comités de gestion mise en place et opérationnels ; les superficies rizicoles réhabilitée et aménagée ; le tonnage de riz produit dans les bassins aménagés ; le taux de réalisation des objectifs du Projet#.

J. Risque

Les Crises sécuritaires dans les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest et Extrême Nord.